



www.keljob.com

Date : 28/01/13

Comment enquêter sur une entreprise avant de postuler ?



Enquêter sur une entreprise, ça sert à quoi ? À savoir où l'on met les pieds avant de répondre à une annonce, déjà. Mais c'est aussi un avantage non négligeable pour se distinguer des autres candidats. Vous auriez donc tort de ne pas vous servir de ses 4 techniques pour vous renseigner sur un employeur potentiel.

1. Lancez un moteur de recherche

Et si toutes les informations importantes étaient à portée de clic ? « Vous avez de multiples moyens pour récolter des infos sur une entreprise grâce aux outils disponibles sur le web », rappelle Jean-Yves Arrivé, auteur du livre *Les 50 règles d'or de l'entretien d'embauche*.

L'évidence mérite d'être rappelée : les moteurs de recherche vous permettront déjà d'en apprendre beaucoup sur l'entreprise que vous convoitez, voire sur votre interlocuteur. « Lorsque le recruteur vous recevra, il connaîtra votre parcours et quelques éléments clés de votre personnalité via votre CV et votre lettre de motivation, poursuit le consultant. Aussi, partez à armes égales en vous renseignant non seulement sur l'entreprise mais aussi sur la personne que vous aurez en face. Une petite enquête fait partie de la recherche d'emploi. »

2. Vérifiez sa bonne santé financière

« Quand on postule auprès d'une entreprise, il est toujours intéressant de comparer l'image qu'elle veut se donner avec de vrais éléments financiers concrets », observe Jade Plantin,

Évaluation du site

Keljob est une plate-forme de diffusion d'offres et de demandes d'emploi. Le site diffuse outre cela un fil d'actualité concernant le monde du travail.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 7

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



coach chez CV First. Car les beaux communiqués de presse sont parfois bien différents des bilans comptables.

La consultante recommande un détour par le site Societe.com riche en notes d'analyses et autres éléments souvent gratuits. Vous pourrez ainsi jeter un œil sur le chiffre d'affaires de l'entreprise mais aussi sur l'évolution de ses effectifs pour mesurer sa prospérité. Gagne-t-elle de l'argent, est-elle en pleine croissance ? Et si oui, quels sont ses projets ?

De même, Jade Plantin invite les candidats à s'intéresser à l'impact local de l'entreprise visée. « Pour postuler chez Airbus à Toulouse, chez Michelin à Saint-Étienne ou chez Bosch à Rodez, mieux vaut mesurer son ancrage dans la région. » Une lecture attentive de la presse permet de se rassurer un peu... et de briller davantage lors d'un entretien d'embauche.

3. Renseignez-vous sur sa réputation

Travailler dans une société en bonne santé, c'est bien. Être salarié dans une entreprise où il fait bon travailler, c'est encore mieux... Et s'il est naturel de s'intéresser à sa future qualité de vie professionnelle, il reste délicat d'interroger le recruteur sur la flexibilité des horaires ou l'équipement de la salle de sports. « De nos jours, les jeunes diplômés se renseignent facilement sur la qualité de la vie en entreprise grâce à de nouveaux classements du type Great place to work », analyse Pierre Tapie, directeur général du groupe Essec et Président de la Confédération des grandes écoles qui confirme cette tendance. À lui seul, l'institut Great place to work recensait 46 entreprises en 2012.

Dans le même esprit, le réseau **Entrepreneurs d'avenir** a lancé avec Psychologies Magazine un Appel pour la bienveillance au travail. « C'est une initiative inédite cherchant à mobiliser les entreprises de notre pays dans le but d'améliorer le bien-être et les relations dans l'entreprise », explique Jacques Huybrechts, fondateur du réseau. Il propose une charte déclinée selon trois axes : donner du sens au travail de chacun, développer la qualité des relations et le mieux vivre ensemble, et veiller au bien-être des individus. En 2012, plus de 300 entreprises d'horizons très divers avaient déjà adhéré à ces principes.

4. Infiltez-vous dans la place

Mais, souvent, rien ne vaut quelques informations de première main. Et pour cela, une petite infiltration s'impose. En toute légalité bien sûr. « Les entrées possibles sont devenues très variées, commente Jade Plantin. Les grandes entreprises ont souvent un forum, un réseau ou une association d'anciens que l'on peut joindre pour en savoir un peu plus sur la société en général. »

Autre entrée : faire une recherche avec le nom de la société sur Viadeo, LinkedIn ou même Facebook. « C'est encore plus direct mais pas forcément bien perçu, insiste le spécialiste des réseaux Hervé Bommelaer. L'idéal est d'avoir une connaissance commune, et de s'en



recommander dans une première prise de contact. Après cette entrée en matière, vous pourrez expliquer plus facilement le motif de votre démarche. » Vous voilà prévenus ! « Toutes ces recherches ne seront pas vaines, insiste Jade Plantin. Vous pourrez ainsi, tout au long de l'entretien d'embauche, montrer à un recruteur que ce n'est pas par hasard si vous avez postulé chez lui. »

Céline Chaudeau © Keljob